

Initiation au bûcheronnage

RS5536 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	213s
Formacode(s)	21043
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	15/10/2021
Date d'échéance	15/10/2024

Certificateur(s)

OFFICE NATIONAL DES FORETS · SIRET : 66204311603798

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'objectif de la certification est d'apporter les compétences nécessaires pour la bonne utilisation d'une tronçonneuse afin d'éviter tout risque d'accident. En effet, les titulaires pourront s'approprier les règles de sécurité et déterminer les risques de l'utilisation de tronçonneuses.

La certification répond aux attentes du

décret n° 2016-1678 du 5 décembre 2016 relatif aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles qui impose aux employeurs l'obligation de s'assurer que les travailleurs affectés sur les chantiers forestiers et sylvicoles ont les compétences nécessaires pour réaliser les travaux selon les règles de l'article R. 717-78-7 du code rural et de la pêche maritime.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Préparer le chantier d'abattage pour prévenir les accidents en organisant sa sécurité personnelle, celle des personnes et des biens

Réaliser la maintenance et l'entretien de la tronçonneuse afin de permettre son utilisation conforme et efficace

Manier la tronçonneuse en sécurité en utilisant les techniques adaptées permettant d'éviter les risques pour garantir une bonne efficacité et qualité de coupe

Analyser l'arbre et son environnement afin de permettre un abattage en toute sécurité

Connaître et appliquer la méthode traditionnelle pour réaliser l'abattage d'un bois moyen en toute sécurité (maximum 40 cm à 1.30 mètre du sol)

Connaître et appliquer la méthode simple mortaise avec talon pour réaliser l'abattage d'un bois moyen (maximum 40 cm à 1.30 mètre du sol) en toute sécurité

Connaître et appliquer les protocoles de signalisation lors de l'abattage afin d'abattre l'arbre en sécurité et éviter les risques pour soi et pour les autres

Maîtriser les techniques de façonnage des petits et moyens bois pour réaliser correctement le parement, l'ébranchage et la découpe afin de terminer les opérations post abattage en toute sécurité

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Elle s'adresse aux professionnels/salariés débutants dans le domaine du bûcheronnage, aux publics en insertion professionnelle et aux particuliers souhaitant s'orienter vers le milieu du bûcheronnage. Mais aussi aux personnes

souhaitant et/ou ayant l'obligation d'utiliser la tronçonneuse en sécurité dans leur pratique professionnelle

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de deux professionnels experts dans le domaine (exemple : professionnel santé et sécurité au travail, bûcheron formateur ...), tous habilités auparavant par l'école des bûcherons ONF.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé de deux professionnels experts dans le domaine (exemple : professionnel santé et sécurité au travail, bûcheron formateur ...) tous deux habilités auparavant par l'école des bûcherons ONF)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de deux professionnels experts dans le domaine (exemple : professionnel santé et sécurité au travail, bûcheron formateur ...), tous auparavant habilités par l'école des bûcherons ONF.

Base légale

Date de décision	15/10/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/10/2024

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.onf.fr/produits-services/+/65::lecole-des-bucherons-onf.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5536/>